

## HONORAIRES DE GESTION LOCATIVE

HONORAIRES DE GESTION					
PRESTATIONS INCLUSES	Service INITIAL	Service CONFORT	Service PRIVILEGE	Coût hors forfait	
<b>En % TTC du loyer hors charges</b>	<b>7,20%</b>	<b>7,80%</b>	<b>8,40%</b>		
<b>En % HT du loyer hors charges</b>	<b>6 %</b>	<b>6,50 %</b>	<b>7 %</b>		
Mise en place du mandat de gestion	●	●	●		
Emission des avis de quittance, encaissement des loyers, charges et allocations	●	●	●		
Délivrance des quittances et reçus	●	●	●		
Lettre de rappel et 1 <sup>ère</sup> relance par lettre recommandée et recouvrement amiable	●	●	●		
Révision des loyers	●	●	●		
Acceptation et contrôle de validité du congé (du locataire)	●	●	●		
Décompte lors du départ du locataire	●	●	●		
Gestion des provisions pour charges	●	●	●		
Acompte mensuel des fonds perçus	●	●	●		
Reddition mensuelle des comptes	●	●	●		
Déclaration de départ du locataire auprès de la perception	●	●	●		
Assurance risques locatifs : demande annuelle de l'attestation	●	●	●		
Réparations urgentes ou inférieures à 150 € TTC	●	●	●		

**En cas de souscription à l'assurance des loyers impayés : +2,90% du loyer charges comprises**

**Les honoraires sont intégralement déductibles de vos revenus fonciers**

PRESTATIONS OPTIONNELLES	Service INITIAL	Service CONFORT	Service PRIVILEGE	Coût hors forfait
Etablissement et envoi des éléments pour la déclaration des revenus fonciers	●	●	●	90 € TTC par an et par lot
Règlement des charges de copropriété au syndic	○	●	●	90€ TTC par trimestre et par lot
Recouvrement des créances, remise du dossier à huissier pour commandement de payer, procédure d'expulsion (frais d'huissier et d'avocat à la charge du propriétaire) seulement si souscription à l'assurance des loyers impayés	○	●	●	150 € TTC par dossier
Gestion des sinistres : informations bailleur pour sa déclaration PNO, représentation du propriétaire en expertise, établissement des devis et suivi des travaux	○	●	●	250 € TTC par dossier
Gestion technique d'entretien courant (inférieur à 1 500 € TTC) : devis si nécessaire, demande d'accord au propriétaire, ordre d'intervention, suivi et contrôle	○	○	●	150 € TTC
Gestion technique de tous travaux (supérieur à 1 500€ TTC) : vérification du logement à la demande du bailleur, proposition de travaux, démarches administratives, ordre d'intervention, suivi et contrôle des travaux	○	○	●	150€ TTC + 4 % TTC du montant des travaux TTC
Visite Conseil (pré état des lieux de sortie)	○	○	●	150 € TTC
Commande et suivi des diagnostics	○	○	●	50€ TTC
Frais de clôture de dossier en cas de fin de gestion	○	○	○	120 € TTC